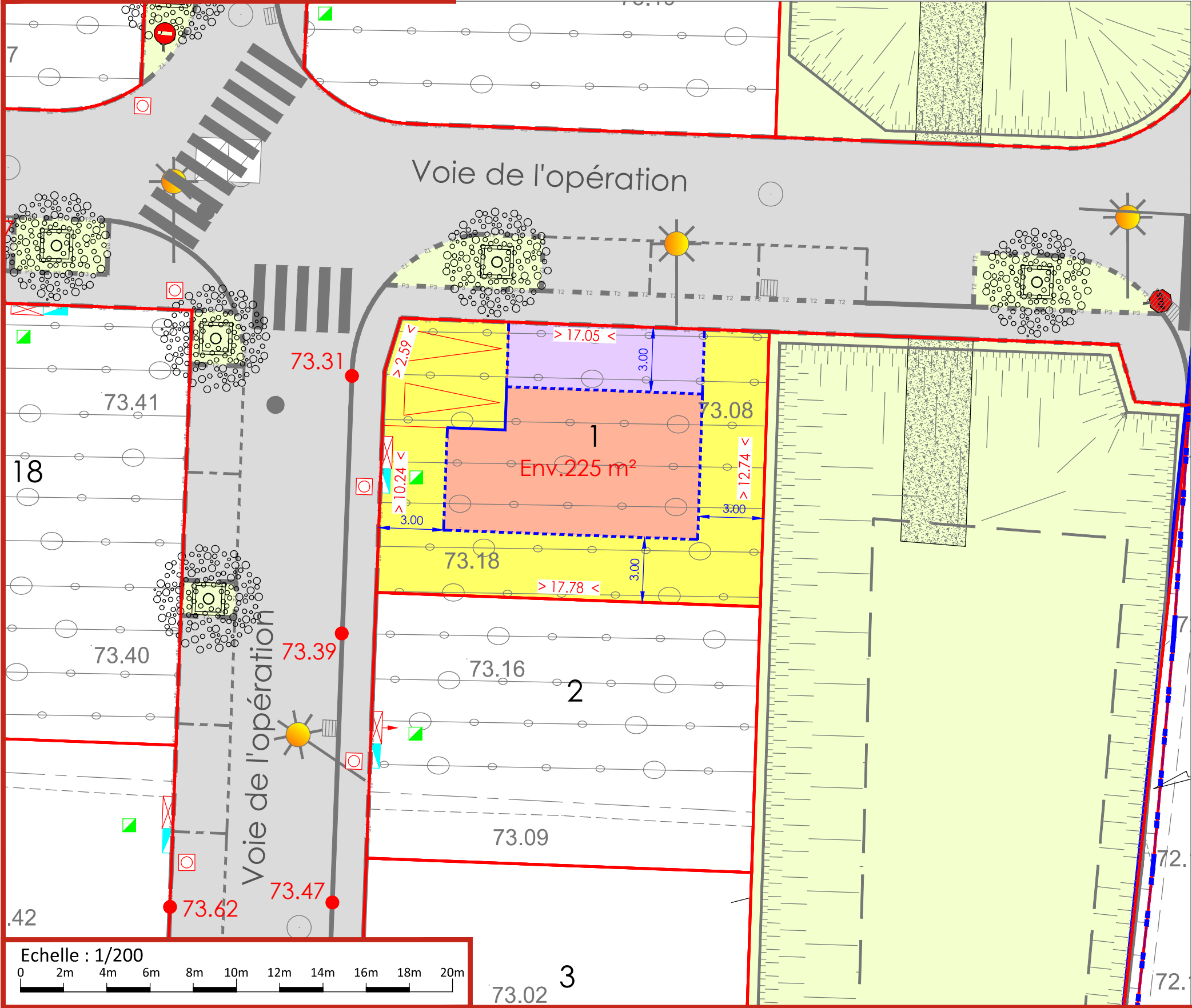
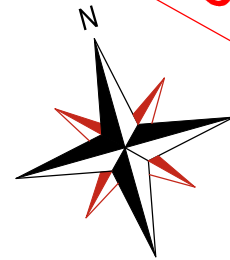




**Les limites de la propriété ne sont pas figurées sur ce plan,
n'ayant pas fait l'objet d'un bornage contradictoire.
Ce document n'est pas destiné à définir des limites foncières.
Il ne doit pas être pris en compte pour une définition de limite de propriété ou de droit réel.**



SAINT CHAPTES (30)

N° dossier : 25409PA-01

Ce document ne devra être reproduit qu'en couleurs pour
conserver sa lisibilité conformément à sa légende.
Le document est produit en plusieurs folios indissociables les uns des autres.

	Périmètre opération
	Etat des lieux relevé avant travaux
	Limites de lot
	Projet voirie phase APS - Permis d'Aménager (indicatif)
	Revêtements en enrobés dense
	Espaces verts communs
	Emprise du lot
	Zones constructibles R+1
	Zones constructibles R0
> 16.00 <	Cotation périmétrique indicative
73.20	Altitudes TN naturel avant travaux (susceptibles d'être modifiées après travaux, dans une limite de 15 à 20 cm)
73.20	Altitudes projet voirie finies suivant DCE (indicatives suivant exécution travaux)
	Accès non clos sur voirie (parkings commandés) - 4mX10m ou 2m50X10m ou 5mX5m
	Abri compteur électrique
	Abri compteur AEP
	Regard télécom 30x30
	Caisse passante eaux usées

Nota: position des branchements aux réseaux
indicative sous réserve EXEcution définitive
des travaux

NOTA :

- Fond de plan topographique établi par le cabinet Lesenne / Martinez en date du 17 Mars 2021
- Fond de plan projet établi par Relief GE sur la base du dossier Permis d'Aménager phase APS n°PA 030241 26 00001 délivré le 21/08/2026 par la mairie de Saint-Chaptes
- Document provisoire dressé sous réserve d'obtention d'un éventuel Permis d'Aménager Modificatif
- Concernant la superficie de plancher, la superficie imperméabilisée et la superficie d'espace libre non imperméabilisée, se référer à l'attestation communiquée par l'aménageur.